



CHAMPIONNAT SIMPLE 77

Masculins 3^{ème} / 4^{ème} Divisions

Féminines 3^{ème} / 4^{ème} Divisions



Samedi 18 & Dimanche 19 avril 2020

Boulodrome de Nangis - Stade Emile CHESNOT

Inscriptions	Horaires	Règlement FFSB
<p>Par courrier : M. Joël CROSNIER 10, Allée de Crécy 77176 Savigny le Temple Tél : 06 84 48 09 92</p> <p>Par Mail : joel.crosnier@wanadoo.fr</p> <p>Dernier délai : lundi 13 avril minuit</p> <p>Tirage : mercredi 15 avril à 17h30</p>	<p><u>Samedi 18 avril 2020 : jet du but</u> <u>14h00</u></p> <p>Masculins 4^{ème} et 3^{ème} divisions</p> <p><u>Dimanche 19 avril 2020 : jet du but</u> <u>8h30</u></p> <p>Masculins et Féminines toutes divisions</p>	<p>Pour cette compétition, le Règlement Technique International et le Règlement Sportif FFSB seront appliqués.</p> <p>Parties en 13 points limitées à 1h30 (le CBD se réserve le droit de modifier la durée des parties en fonction du nombre de joueurs) Avis vous sera fait après le tirage</p> <p>Licences compétitions obligatoires avec le tampon médical: Art. 22 du RS</p>

Compétition officielle : Décernant le titre de Champion(ne) et Vice-champion(ne) dans chacune des catégories ainsi que la qualification au Championnat Régional Masculin 3^{ème} et 4^{ème} divisions.

Pour les féminines, inscription directe par le CBD77 au Championnat Régional.

Le Fédéral Régional (masculin) et Inter-Régional (féminine) Simple, F3, F4, M3 et M4 se dérouleront les 16* et 17 mai 2020 à Meaux (77)

*le 16/05 si plus de 16 équipes dans une division

Déroulement des compétitions :

Samedi 18 avril 2020 : 1^{ère} phase et cadrage si nécessaire

- Poules puis parties éliminatoires directes

Au tirage initial, les joueurs d'une même AS ne peuvent figurer dans la même poule, dans la mesure du possible.
Obligatoirement les 1^{ers} de poule rencontrent les 2^{èmes} de poule.

Un 1^{er} de poule ne peut pas rencontrer son 2^{ème} de poule

Dimanche 19 avril 2020 : 2^{ème} phase

- Poules avec tirage intégral puis parties éliminatoires directes

- (Arrêt des parties de 12 h 30 à 14 heures)

- Une seule phase pour les Féminines

Arbitrage : M. Paul GALLAND (Arbitre National)

Indemnités de séjour et de déplacement

1 ^{ère} phase : qualifié	10€	¼ finale	20€	Récompenses aux Champion(ne)s et aux Vice-Champion(ne)s
2 ^{ème} phase : qualifié	10€	½ finale	30€	
Parties qualificatives éventuellement	10€	Finale	50€	

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Masculins et Féminines 3^{ème} et 4^{ème} Divisions : 15 € par joueur ou joueuse, facturés aux sociétés participantes
Le CBD se réserve le droit de modifier lors du tirage les indemnités de séjour et de déplacement suivant le nombre de joueuses ou joueurs inscrits.

Président du CBD de S&M Philippe LEGER	Secrétaire Général Joël CROSNIER	Trésorière Générale et Présidente de la Commission Féminine Ghislaine BÉRUDI	Président de la Commission des Arbitres Fernand BOULY
--	-------------------------------------	---	---